Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

LES GRÈVES

DANS LE TEXTILE

La situation de la grève de la filature Delesalle est toujours la même. Aucune entente n'a pu se faire entre grévistes et patrons. Les ouvriers ont sollicité l'intervention du Préfet.

Aujourd'hui lundi, les ouvriers de cette filature se réuniront à 9 heures, salle Mélodeputte, avenue du Colysée.

ROUBAIX

NOS FUTURS TROUPIERS

Hier, à midi, après une marche militaire de près de 30 kilomètres, l'Ecole de Tir et d'instruction militaire de la Fédération des Sociétés laïques de Roubaix, est rentrée en ville, clairons, tambours, musique en tête, provoquant partout, sur son passage, un vif mouvement d'admiration. Nos futurs troupiers, sous la conduite du lieutenant Schiller, de l'adjudant Lebrun, et d'instructeurs dévoués, défilèrent de par les rues comme de vaux soldats. Un brave pour tous, un bravo pour ici chaque, pour la section cycliste et pour la musique que l'ami Albert Duhamel dirige en véritable maître.

UNE FÊTE AÉROSTATIQUE

Hier, à dix heures quarante du matin, malgré le temps pluvieux et un vent violent, le ballon *Le Nord III* (600 mètres cubes), s'est élevé du parc de l'Aéro-Club du Nord, emportant dans sa nacelle le pilote E.-V. Boulanger et M. Dubreuilh. Immédiatement après le départ de l'aérostat, départ qui s'est effectué en présence d'une foule nombreuse, les autos de MM. Dusart, Lestienne, Hembert, Lefebvre, Gilet, Vivier, Heyndrickx et Jean Motte, s'ébranlèrent dans la direction d'Arras, à la poursuite du *Nord III*.

L'atterrissage

La « Nord III » est descendu à 12 h. 20 à 90 kilomètres d'Arleux. Le gagnant du Ballon est M. André Heyndrickx.

LA SAINT-MARTIN

C'est le dimanche 15 mai que la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Roubaix fêtera la Saint-Mamert, comme les années précédentes, par une revue, un banquet plein d'entrain et un concours de tir.

En prévision de cette fête et pour s'assurer de la parfaite éducation de ces hommes, M. le Capitaine commandant, Emile Masquelier a passée en revue, hier matin, devant la caserne du boulevard Gambetta.

Je ne fume que le NIL.

EXPOSITION DES ARTISTES ROUBAISIENS

Hier matin, dans la galerie Dujardin, boulevard Gambetta, décoré spécialement pour la circonstance, a eu lieu l'inauguration de l'exposition des artistes roubaisiens, due à l'initiative du bureau du groupe des Beaux-Arts de l'A. des A. E. de l'Ecole Nationale des Arts Industriels. Les organisateurs se sont efforcés de réunir une sélection des principales œuvres de nos concitoyens qui ont acquis, par leur talent, une renommée indiscutable dans le domaine artistique ; de cet résumé au cela de toute attendu, tant par le nombre des toiles reçues que par la valeur et la notoriété de leurs auteurs.

Dans la foule nombreuse qui assistait à cette petite fête, nous avons remarqué : MM. Motte, maire ; Dewitte, adjoint ; Champier, administrateur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels ; Albert Motte, aîné.

Sur proposé solidaire et invitée, M. Bonnaville, secrétaire du groupe Beaux-Arts, s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Beaux-Arts,

Mesdames, Messieurs,

Le Comité organisateur de cette exposition m'a chargé spécialement de prendre la parole pour vous remercier, M. le maire, d'avoir bien voulu honorer de votre présence, de votre sympathie, de votre bienveillance, cette fête qui, pour la plus, l'intérêt que vous portez à l'idée roubaisienne, car cet intérêt pour défendre cette idée que notre association a été organisée.

Que de fois n'avons-nous pas entendu dire : Il n'y a pas d'artistes à Roubaix, et combien parmi vous, peut-être, partageaient encore cette opinion, aussi de présenter dans cette salle. Eh bien, messieurs qu'il existe plus de 50 artistes roubaisiens, qui, chaque année, affirment leur talent dans les Salons de la Société Nationale et des Artistes Français. Examinez d'ailleurs cette galerie, et vous conclurez comme nous que bien des villes, même plus importantes que la vôtre, ne sauraient revendiquer un pareil lot d'œuvres d'art valant plus par la qualité que par le nombre. Nous pouvons donc affirmer, sans crainte d'être démentis, que Roubaix est en ce moment, en outre une place enviée dans l'industrie et le commerce, mais que son artiste est souvent avec autant qu'elle la terre-à-terre et l'avide question des prix de revient pour poursuivre son idéal artistique.

Mais, messieurs, de ce jour vous allez avec plaisir l'impression de cet effort des artistes vers le beau, et, mieux encore, vous vous rendrez compte que, pour le plus grand nombre, ils ont pu, malgré leur ardeur, tenir compte de l'intérêt de la ville qui les a vu naître.

Nous voyons que cette œuvre éminemment nationale saura reconnaître les mérites des dévoués citoyens Français qui en commencent, généralement aux sociétés S. A. G. ; elle est désoeuvrée de tout caractère politique et répond à un but humanitaire nettement défini.

L'éminent général Boec, le fondateur du « Mérite National », en a été acclamé le président lors de l'assemblée générale de constitution. Parmi les délégués départementaux du M. N., nommés à la fondation, nous avons été heureux de retrouver pour le Nord, M. Henri Vandaele, publicistes à Roubaix ; c'est à notre concitoyen que les sociétés du département, désireuses de profiter des nombreux avantages offerts par le M. N., doivent s'adresser pour leurs renseignements utiles et les formalités d'affiliation.

UN GRAVE ACCIDENT AU CIRQUE

Samedi soir, on ne sait pas exactement comment, une jeune fille de 15 ans, Jeanne Vanpombrouck, employée, demeurant rue de Blanchemaille, 74, sœur Vandeville, qui assistait avec sa mère, au Grand-Théâtre Hippodrome, à la représentation du cirque Hosta, passa au dessus de la balustrade des secondes galeries et vint tomber, de six mètres de hauteur, dans les bancs du haut des pourtours, après avoir plié au passage, sous le poids de son corps, un fusée qui a certainement amorti sa chute.

Relevée avec une fracture du nez et des contusions peu graves sur le corps, la blessée a été reconduite en voiture à son domicile.

SCÈNE DE CABARET

La police a dressé procès-verbal pour bris de vitrine et violences à la charge de Robert Prem, électricien, 20 ans, rue de Bouvines, 72.

Cet individu, s'étant présenté, vers une heure et demie de l'après-midi, au cabaret de M. Hubert Delkinte, rue Decrème, 12, et y ayant rencontré son ancienne maîtresse, Léonie Carlier, couturière, 23 ans, rue du Moulin, 126, le prend de cesser et frappe également la cabaretière qui était arrivée au secours de la victime. Puis le forcené brise la vitrine de l'estaminet, ce que voyant, le cabaretier sortit de son débit et terrassa l'électricien à coups de tête et de pied.

M. Delkinte s'est vu, de ce fait, rédiger procès-verbal pour violences.

UN excellent dépuratif végétal est vendu 75 centimes le paquet par Mlles Anscionnin, herb. de lre cl., 48, r. de l'Hôpital-Militaire. 7654

EXCURSION A ROUEN

C'est le dimanche de la Pentecôte, 15 mai, qu'aura lieu à Rouen la grande excursion annuelle organisée par la Fédération des Amicales de Roubaix.

Par sa situation, ses milles des côteaux verdoyants, par la variété et la richesse de ses monuments majestueux, par son histoire, par son rang dans les Arts, dans les Lettres et dans l'industrie, Rouen est une des principales villes de France et d'Europe. Elle mérite à juste titre le nom de Ville-Musée et de Florence du Nord qui lui est été donnée par ses milliers de visiteurs, une excursion à Rouen est donc un des plus jolis voyages de récréation que l'on puisse faire. Aussi, nombreux seront ceux qui voudront profiter des conditions exceptionnelles qui leur sont offertes.

Le prix de ce voyage pour un jour, comprenant le transport en train spécial, le dîner, le coucher, les guides, est de : 24 fr. 75 en 1re classe ; 17 fr. en 2e classe.

Avec billet valable 8 jours : 21 fr. en 2e classe, 32 fr. en 2e classe. Le train partira de Tourcoing à 4 heures 45 ; de Roubaix à 5 heures ; de Croix à 5 heures 05.

Les inscriptions sont reçues dans tous les bureaux publiques de Roubaix. Siège des Associations. Se presser.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. F. Ginier, rue du Bois, Roubaix.

LA LIGUE HUMANITAIRE NATIONALE

La Ligue Humanitaire Nationale, qui est une œuvre d'assistance aux victimes de la guerre, reconnue par le Président de la République, le Prince de Monaco, le Gouvernement, et le Conseil municipal de Paris vient de faire appel à notre concitoyen M. Albert Desprez, président des Sociétés Mutualistes Françaises, pour créer une section dans notre ville.

Le but de la Société consiste à secourir, sans la discrétion du véritable esprit de charité, les malheureux qui, par scrupule, par orgueil, par dignité, n'osent avouer leur détresse, refusent de s'adresser à la charité publique ou privée, et souffrent aussi plus longtemps et plus lourdement ; tels les pères et mères de famille, les veuves chargées d'enfants, les filles-mères et enfants abandonnés.

La Ligue Humanitaire ne cherchera pas seulement à soulager les malheureux en leur accordant des secours, mais elle leur tiens aussi pour leur décorner tous les ans des prix d'encouragement au travail et à l'hygiène.

Le Comité central de la Ligue Humanitaire Nationale vient d'investir du titre de président honoraire de notre concitoyen M. Albert Desprez, qui a accepté cette fonction.

UNE GRANDE EXCURSION A LIEGE (15 ET 16 MAI)

Le grand concours général de la Ligue Vélocipédique Belge aura lieu cette année les 15 et 16 mai, à Liège, le Nord-Touriste organise à cette occasion une grande excursion dont voici l'horaire :

Dimanche 15 mai. — Départ en chemin de fer : de Lille à 5 h. 41 ; de Roubaix à 5 h. 5 ; de Tourcoing à 5 h. 05 (matin). — Arrivée à Bruxelles à 5 h. 10. — Départ de Bruxelles à 6 h. 17. — Arrivée à Liège à 9 h. 50.

Dès cette première journée, les excursionnistes visiteront la ville et assisteront aux fêtes de « La Ligue Vélocipédique Belge ».

Lundi 16 mai. — Excursion aux environs de Liège. Le soir, à 8 heures 30, retour. — Arrivée à Bruxelles à 7 h. 04.

Départ de Bruxelles à 8 h. — Arrivée à Tourcoing à 10 h. 25 ; à Roubaix à 10 h. 45 ; à Lille, à 11 h. 07.

Le coût du billet aller et retour sera de 8 fr. environ.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 5 mai, dernier délai.

La Pantère cycliste du « Nord-Touriste » qui doit prendre part aux concours de la L. V. B., accompagnera les excursionnistes.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Hermann Vincent, avenue Julien-Lagache — Malvina Moreau, rue de Tourmai, Maxima Dumez, 5 — Irène Dubus, rue du Fermoir, rue Gambetta, 2 — Gaston Lamotte, rue de la Bonnetterie, 130 — Joseph Dumont, rue de l'Ouest, rue Mouvaux, 5 — Georges Gaudemer, rue de Lannoy, 15.

Décès. — Delphin Lefebvre, 37 ans, employé, rue Gambetta, 31 — Hippolyte Bergeot, 8 ans, a. prof., rue Lakanaye, cour Pouet, 1 — Jean Noël, 2 jours, rue d'Alger, 11.

TOURCOING

LES ABSTENTIONNISTES DU 24 AVRIL

Avant le scrutin du 1er avril nous disions à nos amis républicains : « Il ne faut pas que sous le moindre prétexte les mêmes négligeons de remplir leur devoir de citoyens. Nos adversaires vont faire un suprême effort, il faut leur opposer le cohésion des forces républicaines ».

Cet appel n'a pas été suffisamment entendu. Il n'est que trop facile en feuilletant les listes électorales de se rendre compte que c'est pour aussi dire uniquement dans son rang que se rencontrent les abstentionnistes du 1er tour.

Nous pensons qu'ils auront éprouvé un regret tardif de n'avoir pas suivi notre conseil et nous espérons bien qu'ils ne manqueront pas de se rendre tous aux urnes dimanche prochain. Il s'agit d'écraser définitivement le cléricalisme et le nationalisme. Tous les républicains sans distinction de nuance voudront y contribuer en votant pour le citoyen Gustave Dron contre le républicain du pape Bernard-Flipo.

VOL DE CHARBON A LA GARE DES FRANCS

Trois sacs de charbon ont été dérobés dans la cour de la gare des Francs, au préjudice de M. Henri Cattaux, cabaretier et marchand de charbon, rue de Paris, 237. M. Bizoux, commissaire de police du 2e arrondissement, saisi d'une plainte, a ouvert une enquête sur ce délit dont les auteurs sont recherchés.

UN MENDIANT SE BLESSE EN TOMBANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Un mendiant sans domicile fixe et qui était pris de boisson a fait une chute rue de la Croix-Rouge. Il s'est assez grièvement blessé à l'œil gauche. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Defosset, le blessé, Emile Barbion, a été transporté à l'Hôpital Civil.

UNE BELLE VICTOIRE SPORTIVE

Nos concitoyens apprendront avec un légitime sentiment de fierté le magnifique succès remporté à Paris par « l'Union Sportive Tourquennoise ».

Les mêmes qui ont eu à se mesurer au football avec le Stade de Marseille, ont vaincu par 7 buts contre 2.

L'heureuse nouvelle de cette belle victoire sportive a été portée à la connaissance de M. le maire par les télégrammes suivant parvenus dans la soirée :

Dron, député-maire, Hôtel de Ville, Tourcoing.

Sommes heureux vous annoncer victoire football « Union sportive Tourquennoise » contre Stade de Marseille, par 7 buts à 2.

Signé : DELBARRE.

Inutile de dire avec quelle joie notre sympathique député-maire accueillit l'annonce de ce succès marqué de la vaillante équipe de l'U. S. T.

Au siège de l'Union Sportive, où la nouvelle fut également apportée par télégramme, ce fut du délire et l'on pavoisa immédiatement.

Nos félicitations aux vainqueurs dont le retour sera certainement fêté.

POPULATION ETRANGERE

Du 24 au 29 avril, dix-huit étrangers : 5 hommes, 5 femmes et 8 enfants sont venus se fixer à Tourcoing, et 24 personnes de nationalité étrangère : 8 hommes, 7 femmes et 9 enfants ont quitté la ville.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Emile Mallet, mécanicien, rue Lamoricière, 41 — Rosalie Dévos, doubleur, rue du Cymbale, 176 — Paul Piat, journalier, rue Mirabeau, 27 — Clémence Vandermarcke, doubleur, rue de Gand, 172 — Daniel Dervaeuve, rentier, rue Houchard, 24 — Hélène Asach, rentière, rue de Cambrai — Gaston Noël, rétameur, rue A.-Testelin, 9 — Wiart et Germaine Bonnaris, soldat, rue Mirabeau, 216 — Louis Prévost, journalier, rue des Bassecks, 95 et Sophie Pace, journalière, rue des Glacières, 23 — Donat Dethorgue, rétameur, rue du Bois, 114 et Sarah Lothe, rattacheur, rue Mouvaux, 5 — Marcel Pamart, employé, rue du Tilleul et Antoinette Vienne, piqueuse, rue de Tourmai, 18 — Ferdinand Cleet, rétameur, rue de Fontenoy, 14 et Albertine Lefèvre, bobineuse, rue Nationale, 102 — Jules Leveque, chauffeur, rue Lamartine, 32 et Tarcite Dumoulin, soigneur, rue Lacépède, 22 — Ferdinand Lefebvre, chauffeur, rue du Bas-Pain, 146 et Léonne Boudeuvre, soigneuse, rue du Bois, 46 — Jules Vandenbulke, peintre, rue Saint-Pierre, 47 et Madeleine Labrue, doubleuse, rue Saint-Pierre, 47 — Henri Cazel, rétameur, rue Cordet, 2 et Marie Bonnetère, doubleuse, rue de Saint-Pierre, 47 — Raymond Bonte, rétameur, rue Saint-Pierre, 218 et Alice Noël, piqueuse, rue A.-Testelin, 6 — Wiaert — Victor Dubrulle, plombier, rue Jean-Bart, 14 et Alixe Delcour, doubleuse, rue Parpet, 84 — Marcel Poupel, chauffeur, rue Pierre et Clémence, rue du Sentier, 22 et Marie Dubosse, sans profession, rue de Tourcoing, 41 — Prosper Neyrinchaut, peigneur, rue Fin-de-la-Guerre, 31 et Alice Bonnaure, soigneuse, rue Fin-de-la-Guerre, 340 — Jean Verbergue, tisserand, rue Saillerie, 41 et Palmyre Roger, rentière, rue Sibérie, 39 — Alphonse Lictaer, journalier, rue Saint-Pierre, 32 et Clémence Lemaire, professeur, rue Gambetta — Auguste Dubrulle, chauffeur, rue de Dunkerque, 41 et Jeanne Hentgen, gazeuse, rue Marcin, 11 — Louis Vandenbulcke, soldat, rue du Chêne-Houplin, 38 et Eléonore Amery, couturière, rue

[illegible] — Théophile Bourrez, tailleur d'habits, r. Beaugrenier, 21 et Marie Lecoeur, [illegible] — Jules Bonte, rue de Wattrelos, 39 et Marie Lemaire, rentière, rue du Vieux-Marché aux Grains, 117 — Jules Bonte, employé à Wattrelos et Marie Mulot, employée, rue de Wattrelos, 39 — Edmond Bonte, employé, rue de Wattrelos, 39 et Marie Lefebvre, rentière, rue de Wattrelos, 39 — Gustave Lefebvre, employé, rue de Wattrelos, 39 et Léonie Bonte, marchande, rue de Lille — Paul Delangue, rentier, rue Faidherbe, 94 et Georgine Bogaert, doubleuse, rue d'Austerlitz, 22 — Maxime Lefebvre, [illegible] — Eugène Cazel, rétameur, rue Dupuis-Tourcoing, 22 et Germaine Cazel, [illegible] — Alfred Cazel, rétameur, rue Dupuis-Tourcoing, 22 et Marie Bonte, [illegible] — André Hoste, plâtrier et Marie Fodes, sans profession — Edmond Gheysens, domestique et Valentine Vandenbossche, cuisinière — Emile Morelle, journalier et Eveline Nevejans, journalière — Louis Dyckmans, rattacheur et Pierre Demeie, doubleuse — Jules Dubrulle, cordelier et Suzanne Hauspierre, sténotype.

LILLE

Un commissaire de police gifflé par une cabaretière

Un incident peu banal s'est produit dimanche soir, au commissariat du 2e arrondissement.

En proie à la plus vive surexcitation, Mme Rose Gisart, 42 ans, cabaretière au Vieux-Lille, à l'angle de la rue de la Main et de la rue Saint-André, entrait, peu avant heures du soir, en coup de vent, dans le bureau de M. Marmand, commissaire de police, pour se plaindre de son fils âgé de 18 ans.

— « Mon enfant, déclare-t-elle, a dépuis quelques mois une conduite qui n'est pas tout à fait excellente, et il a entraîné une servante des amabilités que je voudrais voir cesser le plus tôt possible. Je venais demander, M. le Commissaire, de bien vouloir intervenir. »

— « Mais, s'exclame M. Marmand, je ne crois pas que, dans des affaires de ce genre, mon influence puisse être de quelque utilité. Si vous avez suivi mes conseils et renvoyé votre domestique hors de votre dernière visite, la paix régnerait aujourd'hui dans votre établissement. »

— « Cependant, objecte Mme Gisart, dont l'énervement ne laisse pas quelquefois, aux commissaires de police [illegible] aux plaignants. »

— « Si c'était pour toute autre affaire, se prévaut le magistrat, peut-être pourrait-il avoir quelque résultat, mais en l'occurrence je ne puis pas m'occuper de cette affaire. Cependant, pour vous faire plaisir, je convoquerai votre fils demain matin. »

Mais Mme Gisart, insiste très vivement.

« C'est sur-le-champ que je veux que vous l'appelliez. Et d'ailleurs lenez... »

En même temps qu'elle prononçait ces mots, elle lui assénait un coup de poing sur le nez.

Le sang gicla et inonda les vêtements du commissaire de police.

Le secrétaire de police, M. Dubar et l'agent Leroy qui avaient assisté à la scène parvinrent non sans quelque peine à maîtriser Mme Gisart.

La cabaretière calmée, c'est, par la suite, excusée, expliquant que la mauvaise conduite de son fils l'avait mise en cet état.

Malgré toutes ses excuses, Mme Gisart a été détenue au Parquet.

Très heureusement, l'état de M. Marmand n'est pas grave.

Un noyé au Pont de la Barre

Dimanche après-midi, vers une heure et demie, des agents Desrieux, Bouchery et Gantet ont retiré du canal, près du pont de la Barre, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 25 ans. Dans les poches du noyé, ils découvrirent des papiers de commerce portant l'en-tête de M. Hugo, commerçant, rue Vergniaud, à Lille, et une carte postale illustrée portant l'adresse de Marceau Dammann, 27, rue Royale.

Le domicile est habité récemment Mme Dammann et son fils, qui est démenagé pour la rue du Faubourg-de-Roubaix, sans indication de numéro. Chez M. Hugo, les agents ont appris qu'un ouvrier de ce nom avait travaillé dans les ateliers, mais qu'il avait disparu depuis lundi dernier. M. Hugo qui est le commerçant pas ouvrira aujourd'hui son comptoir pour le reconnaître.

Après les constatations d'usage par M. le docteur Ladrière qui a déclaré un séjour de plusieurs jours dans l'eau, le corps a été transféré à la Morgue en voiture d'ambulance.

CUIVRE VOLE. — Les agents de sûreté Hein et Delhaye ont arrêté, samedi soir, rue des Tanneurs, Auguste L..., 24 ans, né à Saint-Omer.

Il est soupçonné de vol de cuivre au préjudice de son patron, M. Valdelièvre, fondeur en cuivre, rue des Tanneurs.

NOS ARTISTES. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Alice Dupont, professeur diplômé de dessin au collège de jeunes filles, fille de M. Gustave Dupont, conseiller municipal, vient d'être reçu au Salon des Artistes Français, sur Grand-Palais, avec un « Canards de cycle sauvages. Paysage [illegible] ».

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Les réclamations des contribuables

En exécution de l'article 8 de la loi du 21 juillet 1897, tout contribuable qui se croit surtaxé, peut en faire la réclamation à la mairie.

Les réclamations seront reçues tous les dimanches, [illegible] de 9 heures à 11 heures, [illegible] de la [illegible] compagnons de la confiance des [illegible] simplement de la [illegible] contribuable [illegible] la [illegible] de la [illegible] de la [illegible] de